



**10<sup>ème</sup> SOMMET EXTRAORDINAIRE SUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ DANS LA RÉGION EST DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO ET EN RÉPUBLIQUE DU SOUDAN**

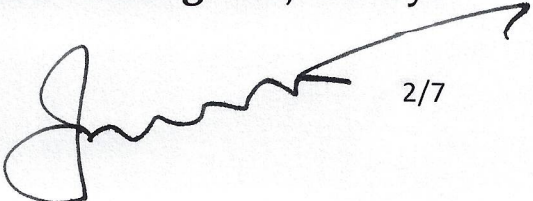
**COMMUNIQUÉ FINAL**

1. À l'invitation de Son Excellence **João Manuel Gonçalves Lourenço**, Président de la République d'Angola, Président en Exercice de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs, Champion de l'Union Africaine pour la Paix et la Réconciliation en Afrique et Médiateur désigné pour faciliter le dialogue entre la République Démocratique du Congo (RDC) et la République du Rwanda, s'est tenu le 3 juin 2023 à Luanda, en République d'Angola, le 10<sup>ème</sup> Sommet Extraordinaire sur la Paix et la Sécurité dans la Région Est de la République Démocratique du Congo et de la République du Soudan.
2. Ont participé au Sommet Son Excellence **Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo**, Président de la République Démocratique du Congo, Son Excellence **Faustin Archange Touadera**, Président de la République Centrafricaine, Son Excellence **Prosper Bazombaza**, Vice-Président, représentant Son Excellence **Evariste Ndayishimiye**, Président de la République du Burundi; Son Excellence **Jessica Rose Alupo Epel**, Vice-Présidente, représentant Son Excellence **Yoweri Kaguta Museveni**, Président de la République de l'Ouganda; Son Excellence **Édouard Ngirente**,



Premier Ministre, représentant Son Excellence **Paul Kagame**, Président de la République du Rwanda; Son Excellence **Wycliffe Musalia Mudavadi**, Premier Secrétaire du Gouvernement, représentant Son Excellence **William Samoei Ruto**, Président de la République du Kenya; Son Excellence **Barnaba Marial Benjamin** Ministre des Affaires Présidentielles, représentant Son Excellence **Salva Kiir Mayardit**, Président de la République du Soudan du Sud; Son Excellence **Jean Claude Gakosso**, Ministre des Affaires Etrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger, représentant Son Excellence **Denis Sassou-N'guessou**, Président de la République du Congo; Son Excellence **Stergomena Lawrence Tax**, Ministre des Affaires Étrangères et de la Communauté de l'Afrique de l'Est, représentant Son Excellence **Samia Suluhu Hassan**, Présidente de la République-Unie de la Tanzanie; Son Excellence **Ambrose Lufuma**, Ministre de la Défense, représentant Son Excellence **Hakainde Hichilema**, Président de la République de Zambie; Son Excellence **l'Ambassadeur Daffa Alla Elhag Ali Osman**, Envoyé Spécial de Son Excellence le Général **Abdul Fatah al Burhan**, Président du Conseil Souverain de Transition de la République du Soudan et Son Excellence **Uhuru Kenyatta**, Facilitateur désigné par la Communauté de l'Afrique de l'Est.

3. Son Excellence **Moussa Faki Mahamat**, Président de la Commission de l'Union Africaine (UA); Ambassadeur **João Samuel Caholo**, Secrétaire Exécutif de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL); Ambassadeur **Gilberto da Piedade Veríssimo**, Président de la Commission de la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC); Ambassadeur **Elias Magosi**, Secrétaire Exécutive de la Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SADC); Ambassadeur **Huang Xia**, Envoyé

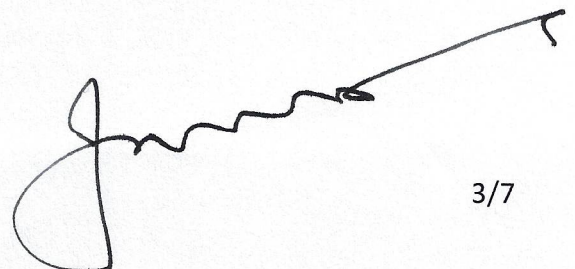


2/7



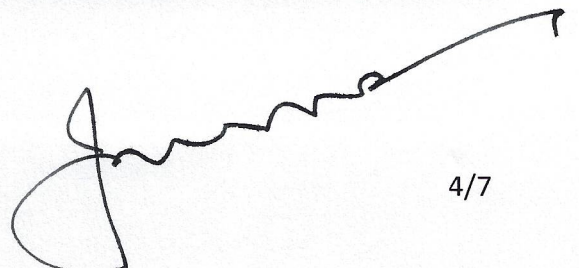
Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies pour la Région des Grands Lacs, Madame **Bintou Keita**, Représentante Spéciale du Secrétaire Général des Nations Unies en RDC et Chef de la MONUSCO et le Lieutenant Général **Nassone João**, Commandant du Mécanisme de vérification Ad-hoc, ont participé au Sommet en qualité d'invités.

4. Le Sommet a examiné la situation politique et de sécurité dans la région des Grands Lacs, en particulier dans l'Est de la République Démocratique du Congo et en République du Soudan, et a appelé à une cessation immédiate des hostilités, ayant également exprimé sa solidarité aux victimes des conflits dans ces deux pays.
5. Le Sommet a réaffirmé la pertinence des décisions du Mini-Sommet sur la Paix et la Sécurité à l'Est de la République Démocratique du Congo (RDC), tenue à Luanda, en République d'Angola, le 23 novembre 2022, et a exhorté toutes les parties ainsi que le M23 à mettre en œuvre les décisions réitérées par le Mini-Sommet sur la Paix et la Sécurité dans la Région Est de la RDC, tenu à Addis-Abeba, République Fédérale Démocratique d'Éthiopie, le 17 février 2023, et ensuite endossées par la réunion du Conseil de Paix et de Sécurité (CPS) de l'Union Africaine.
6. Le Sommet a réaffirmé son soutien aux conclusions de la 11<sup>ème</sup> Réunion de Haut Niveau du Mécanisme Régional de Suivi de l'Accord-Cadre pour la Paix, la Sécurité et la Coopération en République Démocratique du Congo et dans la Région, tenue le 6 mai 2023, à Bujumbura, République du Burundi, en particulier la revitalisation de l'Accord-Cadre pour la Paix, la Sécurité et la Coopération pour la République Démocratique du Congo et la Région.



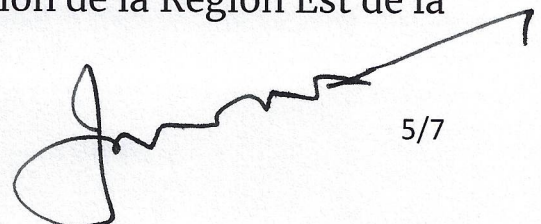


7. Le Sommet a pris note et a salué les décisions du 21<sup>ème</sup> Sommet Extraordinaire de la Communauté de l’Afrique de l’Est, du 31 mai 2023, à Bujumbura, République du Burundi.
8. Le Sommet a réaffirmé la nécessité urgente de renforcer la coordination ainsi que l’opérationnalisation du cadre pour la surveillance et l’évaluation de la mise en œuvre du cessez-le-feu et du retrait du M23 des territoires occupés, sous les auspices de Son Excellence Evariste Ndayishimiye, Président de la République du Burundi et Président en exercice de la CAE et Président du Mécanisme Régional de Suivre pour la Paix, la Sécurité et de l’Accord-cadre pour la Paix, la Sécurité et la Coopération sur la République Démocratique du Congo et la région et Champion de l’Union Africaine pour la Jeunesse, la Paix et l’Agenda de Sécurité.
9. Bien que reconnaissant la diminution de la violence contre les populations de l’est de la RDC, en particulier dans la province du Nord Kivu, à la suite du déploiement de la force régionale de l’Afrique de l’est, le Sommet a noté que plus reste encore à faire, pour une paix durable dans la région.
10. Le Sommet a reçu un rapport sur la mise en œuvre des Processus de Luanda et de Nairobi, et a encouragé les parties à s’engager à sa matérialisation, et a exhorté le M23 à accélérer le retrait des positions et territoires occupés et à donner la priorité au Processus de Cantonnement, ainsi que la nécessité de rétablir l’autorité de l’État dans les zones désoccupées. Le Sommet a également condamné toute tentative du M23, du FDLR/FOCA, du RED-TABARA, du ADF et d’autres Groupes Armés, de fortifier leurs groupes en vue de relancer les hostilités dans les zones occupées.





11. Le Sommet a réitéré le dépôt immédiat des armes par le M23, le FDLR/FOCA, le RED-TABARA, le ADF et d'autres groupes armés locaux et étrangers et des groupes terroristes se trouvant sur le territoire Congolais, ainsi que leur rapatriement inconditionnel.
12. Le Sommet s'est félicité de l'initiative de la République d'Angola de déployer un Contingent des Forces Armées Angolaises (FAA) dans le but d'assurer la sécurité des zones de Cantonnement du M23 et de soutenir les activités du Mécanisme de vérification Ad-hoc.
13. Le Sommet a encouragé le Gouvernement de la République Démocratique du Congo à accélérer la mise en œuvre du Programme de Désarmement, de Démobilisation et de Réintégration Communautaire et Stabilisation (P-DDRCS), condition essentielle au règlement du conflit dans la Région Est de la RDC.
14. Le Sommet a souligné le besoin urgent de réactiver le programme humanitaire pour les personnes déplacées vers leurs lieux d'origine, ainsi que la possibilité d'enregistrement d'électeurs dans les zones préalablement occupées par le M23, en vue de soutenir le processus électoral en cours en RDC. Le Sommet appelle aussi à la réouverture de toutes les routes d'accès et a exhorté les agences humanitaires à assister les déplacés internes.
15. Le Sommet a instruit les Ministres des Relations Extérieures /Affaires Étrangères de l'Angola, de la RDC, du Rwanda et du Burundi, en tant que Président en exercice de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) appuyés par le Mécanisme de vérification Ad-hoc, de se réunir périodiquement pour évaluer conjointement les progrès réalisés dans la mise en œuvre des engagements découlant de la Feuille de Route de Luanda et du Plan d'Action Conjoint pour la Pacification de la Région Est de la

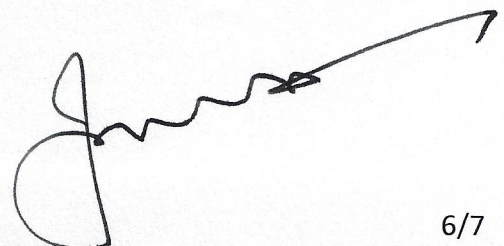


5/7



## RDC et la Normalisation des Relations Politico-Diplomatiques entre la RDC et le Rwanda.

16. Le Sommet a salué la décision de la SADC de déployer une force dans le cadre de la Force en Attente de la SADC, en tant que réponse régionale pour soutenir les efforts en cours pour rétablir la paix et la sécurité dans l'est de la RDC.
17. Le Sommet a salué également la disponibilité de la République d'Angola d'accueillir, le 23 juin 2023, à Luanda, le Sommet Quadripartite sur la paix et la sécurité dans l'est de la RDC avec l'implication de la CIRGL, la SADC, la CAE et la CEEAC, avec la participation des Nations Unies et sous l'égide de l'Union Africaine, afin d'améliorer la coordination des efforts.
18. Le Sommet a reçu un rapport du Président de la Commission de l'Union Africaine et Envoyé Spécial du Président du Conseil Souverain sur la situation au Soudan et a condamné la mutinerie et la reprise du conflit militaire.
19. Le Sommet a aussi exhorté à la réactivation du processus de paix au Soudan, afin de trouver une solution durable au conflit, et a salué les efforts de l'Union Africaine, de l'IGAD et d'autres organisations sous régionales africaines, et a souligné le besoin du leadership de l'Afrique et de la coordination des efforts.
20. Le Sommet a souligné l'importance des consultations et de la coordination avec les Autorités du Soudan, pour toute initiative visant à assister le Soudan à mettre fin au présent conflit en vue d'une transition pacifique et démocratique par un processus politique inclusif dans le pays.

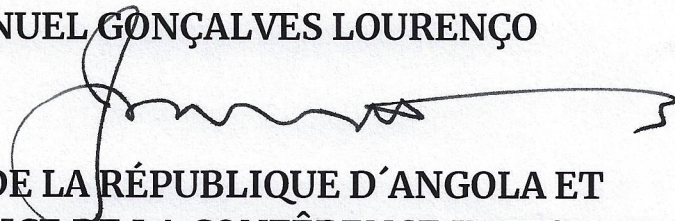




21. Le Sommet reconnaît que la solution à la crise Soudanaise n'est pas militaire, elle est politique, à travers un processus politique viable et inclusif.
22. Le pays a salué les pays voisins pour l'accueil des réfugiés et l'accès à l'assistance humanitaire et à l'évacuation.
23. Le Sommet a exhorté la Communauté Internationale à fournir un soutien humanitaire d'urgence aux populations affectées dans l'est de la RDC et au Soudan.
24. Le Sommet a décidé de continuer à suivre la situation dans l'est de la RDC et en République du Soudan et d'examiner régulièrement les progrès accomplis pour la promotion de la paix, la sécurité et la stabilité.
25. Le Sommet a félicité Son Excellence **João Manuel Gonçalves Lourenço**, Président de la République d'Angola, Président en Exercice de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs et Champion de l'Union Africaine pour la Paix et la Réconciliation en Afrique, d'avoir organisé ce Sommet et pour son leadership dans les efforts visant à rétablir la Paix, la Sécurité et la Stabilité politique dans la Région des Grands Lacs.

*Fait à Luanda, le 03 juin 2023.-*

**JOÃO MANUEL GONÇALVES LOURENÇO**



**PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE D'ANGOLA ET  
PRÉSIDENT EN EXERCICE DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE  
SUR LA RÉGION DES GRANDS LACS**